

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Centifolia - Part C - EUR

ISIN : FR0007076930

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

### Objectifs et politique d'investissement

#### Caractéristiques essentielles de la gestion :

Classification AMF : "Actions Françaises"

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée.

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire, au travers d'une politique de sélection de titres (« stock picking ») qui ne vise pas à dupliquer son indicateur de référence. Les principaux critères d'investissement sont l'évaluation relative au marché, la structure financière de la société, le taux de rendement actuel et prévisionnel, les qualités du management et le positionnement de l'entreprise sur son marché. Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies. Le gestionnaire concentre ses investissements sur des titres dont le cours de bourse ne reflète pas, selon lui, la valeur réelle et sur lesquels, il considère, que le risque de baisse est limité.

Eligible au PEA, le fonds est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA.

De 60% à 100% de son actif net, le fonds est exposé aux marchés actions françaises de toute capitalisation, dont des actions de sociétés de capitalisation boursière inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 20% de l'actif net.

Jusqu'à 10% de son actif net, le fonds se réserve la possibilité d'investir sur les marchés d'actions de sociétés ayant leur siège sociale hors de France (y compris des actions de sociétés de pays émergents).

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 25% de son actif net en instruments de taux (obligations et titres de créance négociables et instruments du marché monétaire) de la catégorie « Investment grade » c'est à dire de notation supérieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple, ou jugée équivalente par la société de gestion. Cependant, ces instruments peuvent également être sélectionnés dans la catégorie « Speculative grade » ou non notés dans la limite de 5% de l'actif net.

Le fonds peut détenir des parts ou actions d'OPCVM et/ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale dans la limite de 10% de son actif net.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Zone d'investissement : France

#### Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

#### Durée de placement recommandée :

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds/compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

#### Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de change : les investissements réalisés dans d'autres devises que l'euro sont exposés à la dégradation de la parité de change de ces devises par rapport à l'euro, ce qui aurait pour effet de faire baisser la valeur liquidative.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	<b>3,00%</b>
Frais de sortie	<b>0,00%</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

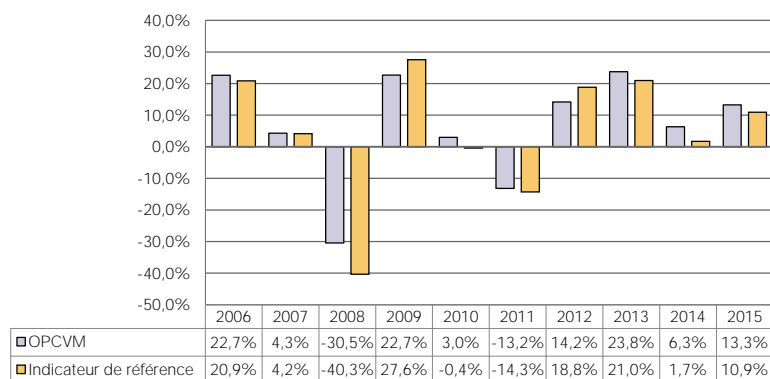
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	<b>2,53%</b>

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 30 juin 2015. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	<b>Non applicable</b>

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 7 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet du représentant en Suisse.

## Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en octobre 2002.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur. L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

## Informations pratiques

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence, F-75009 Paris

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500).

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit : pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence F-75009 Paris / téléphone : +33-153488173 / Fax : +33-149742755.

Le représentant du fonds en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch).

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève, Suisse.

Le prospectus et les Informations Clés pour l'Investisseur pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds.

Les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch). Pour les parts du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les parts du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA FINANCE (cf. coordonnées ci-dessus). Part C : tous souscripteurs Part D : tous souscripteurs Part E : réservée aux souscripteurs hors territoire français Part S : réservée aux collaborateurs du groupe DNCA Finance. DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2016.